

144 : urgence !

Prochainement, le Grand Conseil devra se prononcer sur la professionnalisation d'une centrale d'appels d'urgence, permettant de diriger les patients efficacement vers les structures adéquates et de prodiguer des conseils téléphoniques de premier recours. Des professionnels de la santé mèneront les entretiens téléphoniques selon des protocoles rodés, ce qui assurera aux patients un aiguillage rapide.

Dans le contexte actuel de pénurie de médecins, une collaboration étroite entre les différents cercles de garde des médecins libéraux et de l'HNE doit se mettre en place. Les patients de tout le canton doivent bénéficier de la même qualité de prise en charge, quel que soit leur lieu d'habitation. Une harmonisation des pratiques au niveau cantonal avec une porte d'entrée unique, par le biais d'une centrale d'appel, en est un prérequis.

De plus, le soir et les week-end, nous voyons régulièrement des patients se présenter directement dans nos services d'urgences alors qu'un tri téléphonique permettrait de les conseiller efficacement en attendant l'heure d'ouverture du cabinet de leur médecin traitant. Enfin, la Hotline pédiatrique, mise en place en 2008, a vu le nombre d'appels tripler en 5 ans. Elle est saturée et doit être redimensionnée.

Cette structure de tri performant n'existe pas dans le canton de Neuchâtel et sa mise sur pied nécessite un investissement considérable en formation et financier. Le projet prévoit une externalisation à La Fondation urgences santé de Lausanne qui regroupe la centrale de tri pour les urgences non vitales et le 144 pour les urgences vitales. Elle a fait ses preuves et est immédiatement utilisable. Elle serait responsable de recevoir les appels d'urgence sanitaires des neuchâtelois (urgences vitales 144, médecine générale, psychiatrie et pédiatrie), de conseiller téléphoniquement puis de diriger les patients vers la structure adéquate. Toute l'infrastructure médicale (ambulances, SMUR, centres d'urgences HNE) resterait bien entendu localisée dans le canton de Neuchâtel.

Il en va de la sécurité sanitaire de la population neuchâteloise, d'une meilleure gestion des urgences ainsi que de l'attractivité du canton pour l'installation des futurs médecins.

La direction de l'HNE, la Société neuchâteloise de médecine et l'Association des médecins de famille du canton de Neuchâtel soutiennent le projet du Conseil d'Etat.

Anne-Françoise Roud, directrice médicale

Chirurgie encore renforcée

La demande du PD Dr Schneider, médecin-chef du département de chirurgie d'être relevé de cette fonction, et le prochain départ à la retraite du Pr Groebli, ont donné lieu à une réorganisation du département et à la recherche de forces nouvelles, complémentaires à celles des opérateurs déjà en place. Les Drs Marc Worreth et Roland Chautems rejoindront donc l'HNE en tant respectivement que médecin-chef de département au plus tard en février 2014 et médecin-chef à compter du 1^{er} juin 2013.

Après presque six ans à la tête du département de chirurgie de l'HNE, le PD Dr Rémi Schneider a demandé à pouvoir se recentrer sur son activité chirurgicale à l'HNE. Parallèlement, le Prof Yves Groebli, autre figure de la chirurgie neuchâteloise, prendra sa retraite au printemps 2013.

La direction médicale a donc planché sur une nouvelle organisation du département et a recherché des forces médicales venant compléter la palette de prestations déjà offertes grâce aux compétences des chirurgiens en place.

Après une procédure de sélection, la direction générale est très heureuse de pouvoir communiquer l'arrivée en juin prochain du Dr Roland Chautems en tant que médecin-chef puis, en février 2014 au plus tard, du Dr Marc Worreth en tant que médecin-chef de département.

Le Dr Rémi Schneider poursuit son activité à l'HNE en tant que médecin-chef de service. La direction générale le remercie chaleureusement de son engagement pour l'institution, à la tête du département de chirurgie.

Jusqu'à l'arrivée du Dr Worreth, un intérim est assuré par la directrice médicale, en collégialité avec les médecins-chef des services de chirurgie de La Chaux-de-Fonds et de Pourtalès, le Dr Jean-Claude Renggli et le PD Dr Rémi Schneider.

Les perspectives sont ainsi réjouissantes pour l'HNE malgré un contexte encore incertain en termes de répartition de missions, puisque l'engagement des Drs Chautems et Worreth permet un élargissement de la palette des prestations proposées, dans les domaines de la chirurgie colorectale et de la chirurgie bariatrique (chirurgie de l'obésité).

Le conseil d'administration à nouveau au complet

Le conseil d'administration a pris connaissance avec satisfaction de la nomination par le Conseil d'Etat de MM. Jacques de Haller et Nicolas Chevrey, en remplacement de Mme Séverine Gutmann et de M. Marc Diserens, qui ont quitté l'HNE à fin 2011.

Domicilié à Berne, M. Jacques de Haller, 60 ans, est médecin généraliste de formation. Ancien président de la Société suisse de médecine générale, il a été durant huit ans (jusqu'à ce mois de décembre 2012) président de la FMH (Fédération des médecins suisses). Pour sa part, M. Nicolas Chevrey, 33 ans, domicilié à Bienne, a dirigé de 2006 à 2012 l'unité IRM du CHUV à Lausanne. Il est titulaire de plusieurs certificats de l'Université de Lausanne, notamment en management des institutions sanitaires et politique de la santé. Depuis cette année, il est le directeur la Haute école santé à Neuchâtel.

Le conseil d'administration se réjouit de l'arrivée de ces deux nouveaux membres, dont les expériences et les compétences viennent enrichir celles de l'équipe en place.



Radioprotection une nouvelle commission mise en place

Pour répondre aux nouvelles exigences de l'OFSP en matière de radioprotection, l'HNE a récemment revu les statuts de sa commission ad hoc, disponible sur Intranet pour celles et ceux qui souhaitent en savoir davantage.

De manière générale, le rôle principal de la commission est de veiller à ce que les pratiques de l'institution en matière de rayonnements ionisants répondent aux exigences fédérales et à la réglementation en vigueur.

Dans ce cadre, les médecins de notre institution doivent non seulement contrôler les doses émises lors des traitements de radiothérapie, mais également des appareillages de médecine nucléaire et d'imagerie qui émettent des rayonnements ionisants. Leur rôle s'étend également à la mise en place des vigilances pour toute personne travaillant sous rayonnement ionisant : personnel du département d'imagerie, des salles d'opérations, des urgences, des soins intensifs, etc.

Il s'agit aussi de former et d'informer les personnes concernées, réaliser les études de postes, conseiller la direction pour la mise en place du matériel de radioprotection, définir et surveiller les bonnes pratiques et veiller à l'acheminement des déchets spécifiques.

Patrick Weber, médecin-chef du service de radiothérapie et président de cette commission, secondé par une dizaine de membres, est chargé de coordonner les travaux de mise en place de cette commission, à laquelle nous souhaitons plein succès dans ses missions !

Objectifs 2013 : du pain sur la planche

La direction générale a soumis ses objectifs 2013 au conseil d'administration, qui les a formellement validés en janvier. La feuille de route pour 2013 est donc définie et sert de cadre aux départements transversaux pour définir leurs objectifs en cohérence.

Les **objectifs globaux** portent sur l'amélioration de l'accueil des patients et du public avec accent en 2013 sur les admissions, les réceptions et les urgences; un renforcement de la **communication** et une amélioration de l'**image** auprès du public; la promotion d'un **hôpital** de soins aigus et d'un **hôpital** de réadaptation, y compris la définition du contour de ce dernier; la mise en place d'un contexte favorisant la **chirurgie ambulatoire**; le partage et la communication des **valeurs** institutionnelles; la mise en place d'une **structure qualité** incluant la gestion des risques et la définition d'une **démarche environnementale**.

Les **objectifs sectoriels** sont quant à eux répartis en plusieurs domaines : ressources humaines, management et finances, système d'information, projets architecturaux et objectifs médico-soignants.

Parmi eux, nous citerons à titre d'exemples la révision de la CCT des médecins cadres, l'amélioration de l'attractivité de l'HNE et tant qu'employeur, la mise en évidence et le chiffrage des prestations d'intérêt général et des facteurs de surcoûts, la mise en place de tableaux de bord par département, la poursuite de la mise en place du dossier de soins informatisé (SIC), le déploiement des modalités Osmose (processus RH, déclarations d'incidents, gestion documentaire), la réalisation de trois salles d'opération neuves, la rénovation du hall d'entrée et le lancement d'un concours d'architecture pour la rénovation des unités de soins (trois projets architecturaux sur le site de La Chaux-de-Fonds), la définition d'une gouvernance des départements cliniques et la mise en place d'un fonctionnement multisite de ces derniers.

Autant dire que le programme est ambitieux !

Dr Olivier Clerc

Depuis le 1^{er} janvier, le Dr Clerc travaille à l'HNE, à la fois dans le département de médecine et l'unité de prévention et contrôle de l'infection.

Le Dr Olivier Clerc œuvre depuis le début de l'année en tant que médecin adjoint, à 80% dans le département de médecine (service de Pourtalès) où il succède au Dr Réza Kehtari, et à 20% à la tête de l'UPCI (Unité de prévention et contrôle de l'infection), où il succède au Dr Philippe Erard.

Le Dr Olivier Clerc a effectué ses études de médecine à Fribourg et Lausanne. Il a obtenu son diplôme de médecin en 2002 et est au bénéfice d'un double titre FMH, en médecine interne (2007) et en maladies infectieuses (2009). Son cursus professionnel l'a conduit à occuper des fonctions dans les services de médecine interne, au CHUV et Neuchâtel, puis dans la division des Maladies infectieuses du CHUV, à plein temps dans le Service de médecine préventive hospitalière depuis 2009 et chef de clinique en maladies infectieuses depuis 2010.

Nous lui souhaitons beaucoup de succès dans ses nouvelles fonctions à l'HNE et tenons à remercier les Drs Kehtari et Erard de leur longue et fructueuse collaboration avec les institutions de santé neuchâteloises.

Echos



du RV du mardi au Locle

Une dizaine de participants fidèles sur le site du Locle, pour un échange qui a porté sur des sujets aussi divers que la collocation salariale des infirmières et des infirmières assistantes et les possibilités de passerelles de formation, la bonne qualité de vie au travail mise en évidence sur le site par l'enquête de satisfaction du personnel, les perspectives d'avenir pour l'HNE, le sentiment d'une perte d'autonomie, la facturation des prélèvements sanguins, la perception parfois mauvaise des nouvelles directives introduites (dans le domaine de la sécurité des patients en particulier) et l'encadrement des stagiaires notamment.

Venez donc poursuivre cet échange le

**mardi 16 mars à 16h30
à La Chrysalide !**